

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/03/2026 - 7525 - 2005 B 03469 - 482 875 820 - 3 M FINANCES

718

10 MARS 2026

EURL 3M FINANCES | Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2025	Net Au 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	890		890	820
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	454		454	1 392
Charges constatées d'avance	151		151	133
TOTAL (II)	1 495		1 495	2 345
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 495		1 495	2 345



 CERTIFIÉ CONFORME
 A L'ORIGINAL

Bilan Passif

	Net Au 30/09/2025	Net Au 30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	7 600	7 600
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	143	143
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-21 166	-22 597
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 193	1 431
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-11 230	-13 423
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	12 325	15 048
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	400	720
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	12 725	15 768
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	1 495	2 345
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2024 au 30/09/2025			Du 01/10/2023 Au 30/09/2024
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 393		3 393	3 190
Chiffre d'affaires Net	3 393		3 393	3 190
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				
Autres produits				
		TOTAL (I)	3 393	3 190
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			1 200	1 760
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				
		TOTAL (II)	1 200	1 760
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			2 193	1 431
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)		
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 193	1 431

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

LEXTIFÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/10/2024
Au 30/09/2025Du 01/10/2023
Au 30/09/2024**Produits exceptionnels**

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

TOTAL (VII)

Charges exceptionnelles

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL (VIII)

RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)

Participations des salariés (IX)

Impôts sur les bénéfices (X)

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)

3 393

3 190

TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)

1 200

1 760

BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)

2 193

1 431

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SARL 3 M FINANCES
Siège social : 5 Rue Eugène et Marie Louise Cornet
93500 PANTIN

SARL au capital de 7600 €
RCS B 482 875 820
Siret : 482 875 820 00011

Procès-verbal d'approbation des comptes par l'associé unique Gérant

Le 19/02/2026, au siège social, M. ROZANSKI Michel, associé unique de la société à responsabilité limitée 3M FINANCES, au capital de 7600 euros, dont le siège social est situé 5 Rue Eugène et Marie-LOUISE CORNET 93500 PANTIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n°B 482 875 820,
APRES AVOIR EXPOSE QUE :

M. ROZANSKI Michel Gérant associé unique, a établi et arrêté les comptes (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/09/2025,

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025 ;
- l'affectation du résultat ;
- la constatation des conventions réglementées visées à l'article L.223-19 du Code de commerce ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30/09/2025, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui se soldent par un bénéfice de 2 193 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 193 euros, de la manière suivante :

- 2 193 euros au report à nouveau.

Troisième décision :

Conformément aux dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, l'associé unique relate les conventions réglementées qui ont été conclues par lui au cours de l'exercice écoulé :

- la rémunération de l'associé unique correspond aux charges sociales personnelles obligatoires et facultatives prises en charge par la société s'élevant à 0 euros.

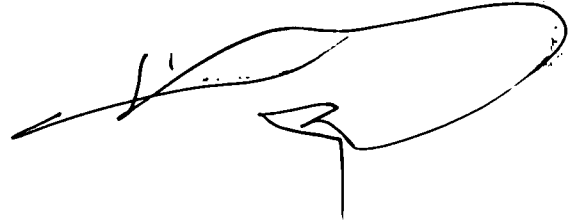
- le solde de son compte courant s'élève à 12 325.20 euros et il n'est pas rémunéré.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

DANTIN LG 27/2/26

Certifié conforme
à l'original

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DANTIN LG', written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop at the end.